



REMISE EN ÉTAT DE L'HUISNE DU BARRAGE DE PONTLIEUE À L'EPAU

Plan de la présentation

- *Les acteurs*
- *Présentation du contexte et des objectifs de l'opération*
- *Présentation des aménagements par grands secteurs*
- *Cadre réglementaire*
- *Calendrier prévisionnel*

Les acteurs de l'opération

✓ *Le maître d'ouvrage :*



Contact : Hélène THOMAS

✓ *Le maître d'œuvre :*



Contact : François LAFFLY

✓ *Les partenaires financiers :*



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



✓ *Les acteurs locaux : Associations, propriétaires, riverains, usagers...*

Le secteur de projet

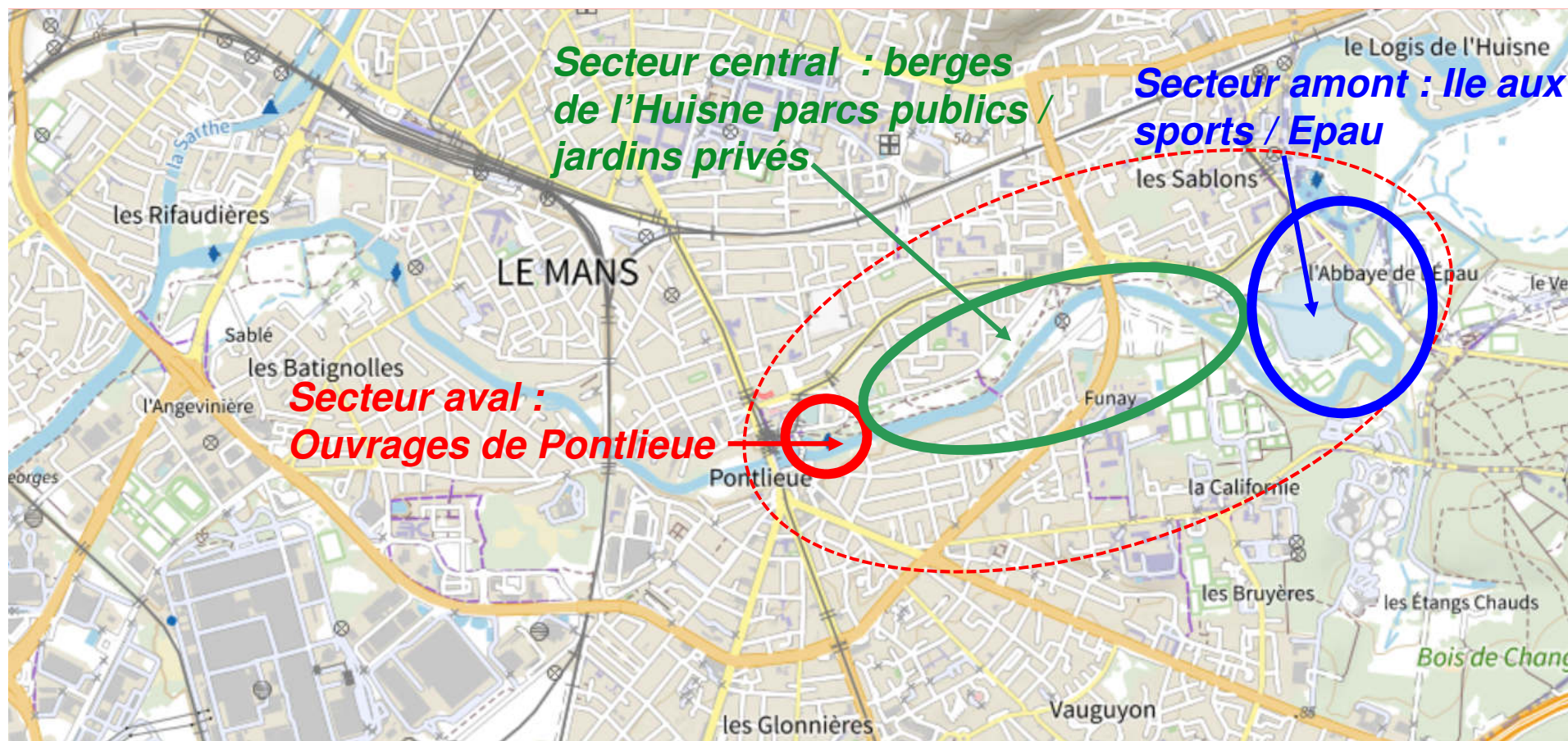
Barrage de l'Epau



Barrage de Pontlieue

Plan d'eau de l'île aux sports

Le secteur de projet



Le contexte : Le barrage de Pontlieue et l'Huisne

- ✓ **Le barrage doit être mis à la norme « continuité écologique » suivant la réglementation en vigueur qui concerne l'Huisne**

Continuité écologique

=

Libre circulation des poissons + transit suffisant des sédiments



- ✓ **Le barrage constitue un obstacle à la continuité écologique, ces ouvrages sont vétustes et pour certains non fonctionnels**
- ✓ **Son influence hydraulique remonte jusqu'au pied du barrage de l'Epau, incluant le plan d'eau de l'Île aux Sports**
- ✓ **Le barrage est neutre : il ne joue aucun rôle bénéfique en crues**

Les objectifs : Le barrage et la rivière en amont

- ✓ **La solution retenue est celle de l'effacement hydraulique**
=
Démantèlement des organes (clapets + vannage + batardeaux + passes)

avec conservation des fondations, piles et passerelles, ainsi que du vieux pont
- ✓ **Le niveau à l'amont va s'abaisser, la rivière va retrouver un caractère plus courant à l'amont (Californie), toujours lentique à l'aval (Pontlieue)**
- ✓ **L'effacement s'accompagne de mesures de protection du lit et des berges mises à nu en amont**

Les enjeux de l'opération

Enjeux sociaux paysagers :

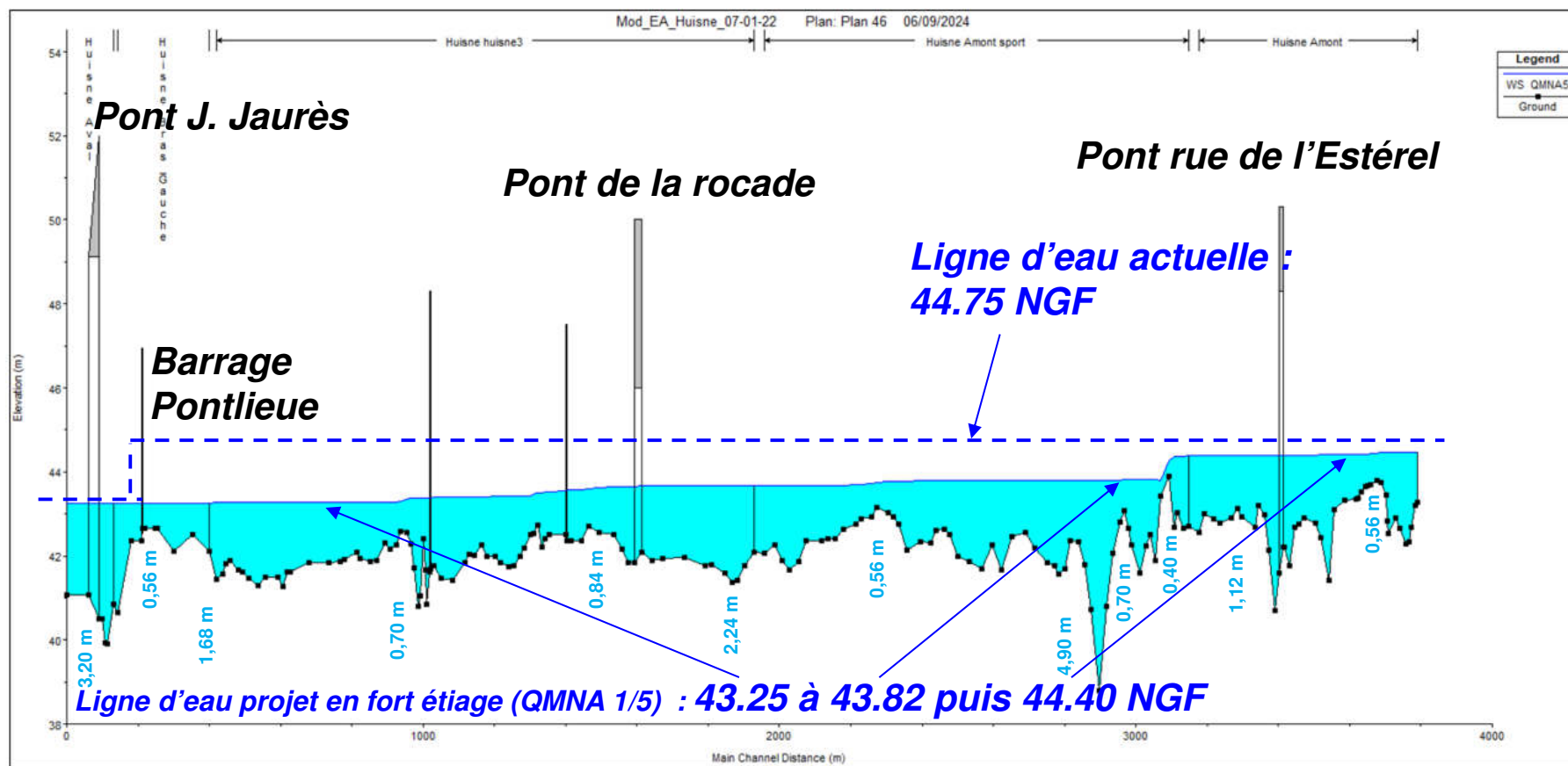
- ✓ ***Jardins d'agrément privatifs essentiellement en rive gauche***
- ✓ ***Parcs de loisirs et promenade en rive droite***
- ✓ ***Prise en compte des activités de loisirs sur la rivière et le plan d'eau : pêche, canoë-kayak***

Enjeux écologiques :

- ✓ ***Amélioration des fonctionnalités physiques et biologiques de l'Huisne***
- ✓ ***Préservation du plan d'eau de l'île aux sports et de sa qualité***

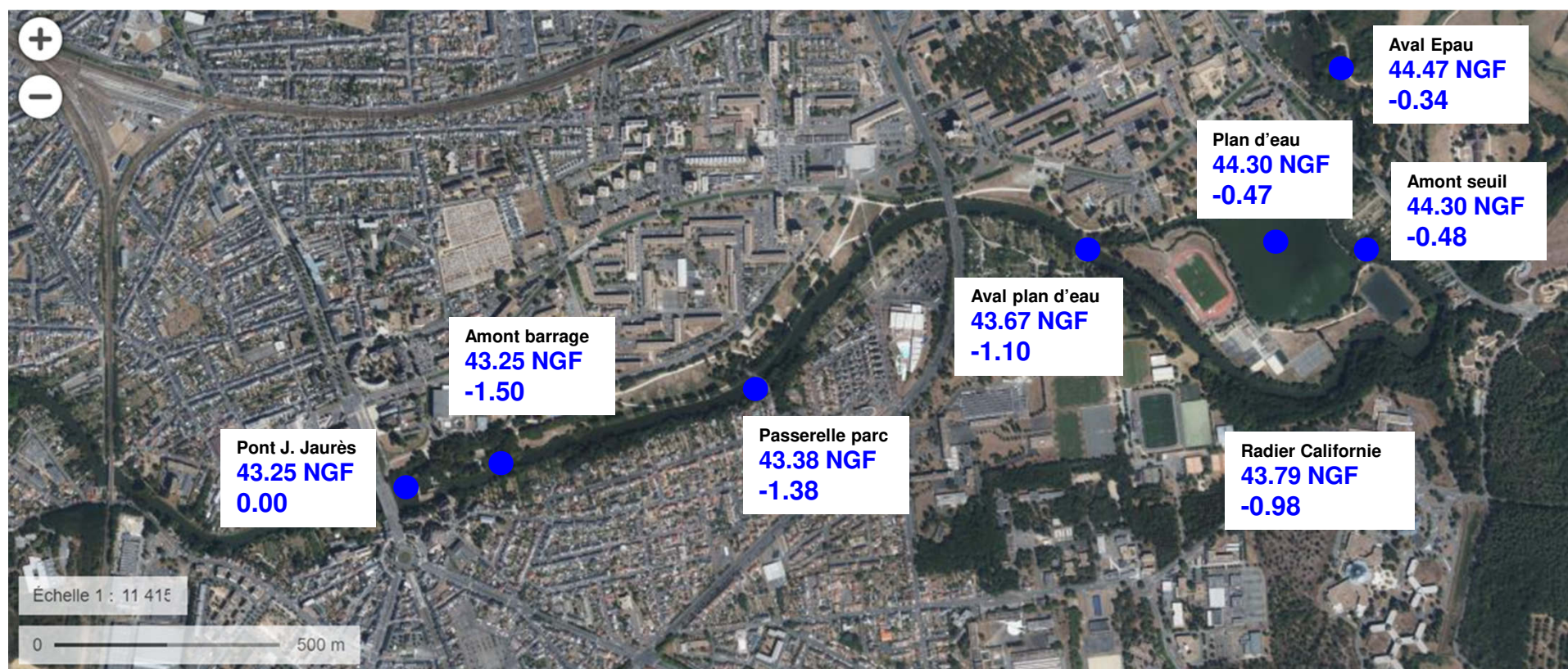
L'abaissement du niveau d'eau

- ✓ Abaissement sensible en basses et moyennes eaux
- ✓ La lame d'eau minimale au niveau des radiers reste $> 0,4$ à $0,6$ m même lors des plus basses eaux
- ✓ Le secteur de Pontlieue reste sous influence du barrage aval (Gué Maulny)



L'abaissement du niveau d'eau

- ✓ Abaissement sensible en basses et moyennes eaux
- ✓ Le secteur de Pontlieue reste sous influence du barrage aval (Gué Maulny)



Le parti d'aménagement proposé

Secteur aval (ouvrages de Pontlieue) :

- ✓ **Démantèlement parties mobiles** / démolition parties fixes obsolètes / **maintien radiers**
- ✓ **Renaturation au niveau des banquettes** amont Rives gauche (910 m²) et droite (460 m²)

Secteur central (parcs publics et jardins privés) :

- ✓ Rive droite : **reprofilage de berges en pente douce et renaturation** (930 ml en 2 secteurs)
- ✓ Rive gauche : **confortement des berges le nécessitant** (1165 ml en 5 secteurs de jardins)

Secteur amont (Ile aux Sports et Epau) :

- ✓ **Création d'un seuil de fond** / radier pour contrôle de la prise abaissée vers le plan d'eau
- ✓ **Mise en dérivation du plan d'eau** avec aménagement d'ouvrages de régulation
- ✓ Confortement et renaturation ponctuels de berges (310 ml en 3 secteurs)

Tous secteurs :

- ✓ **Traitement de la végétation ligneuse** e nécessitant (coupes et élagages sélectifs)
- ✓ Mise en place **d'accès spécifiques partagés** pour la pêche (ensemble du linéaire)

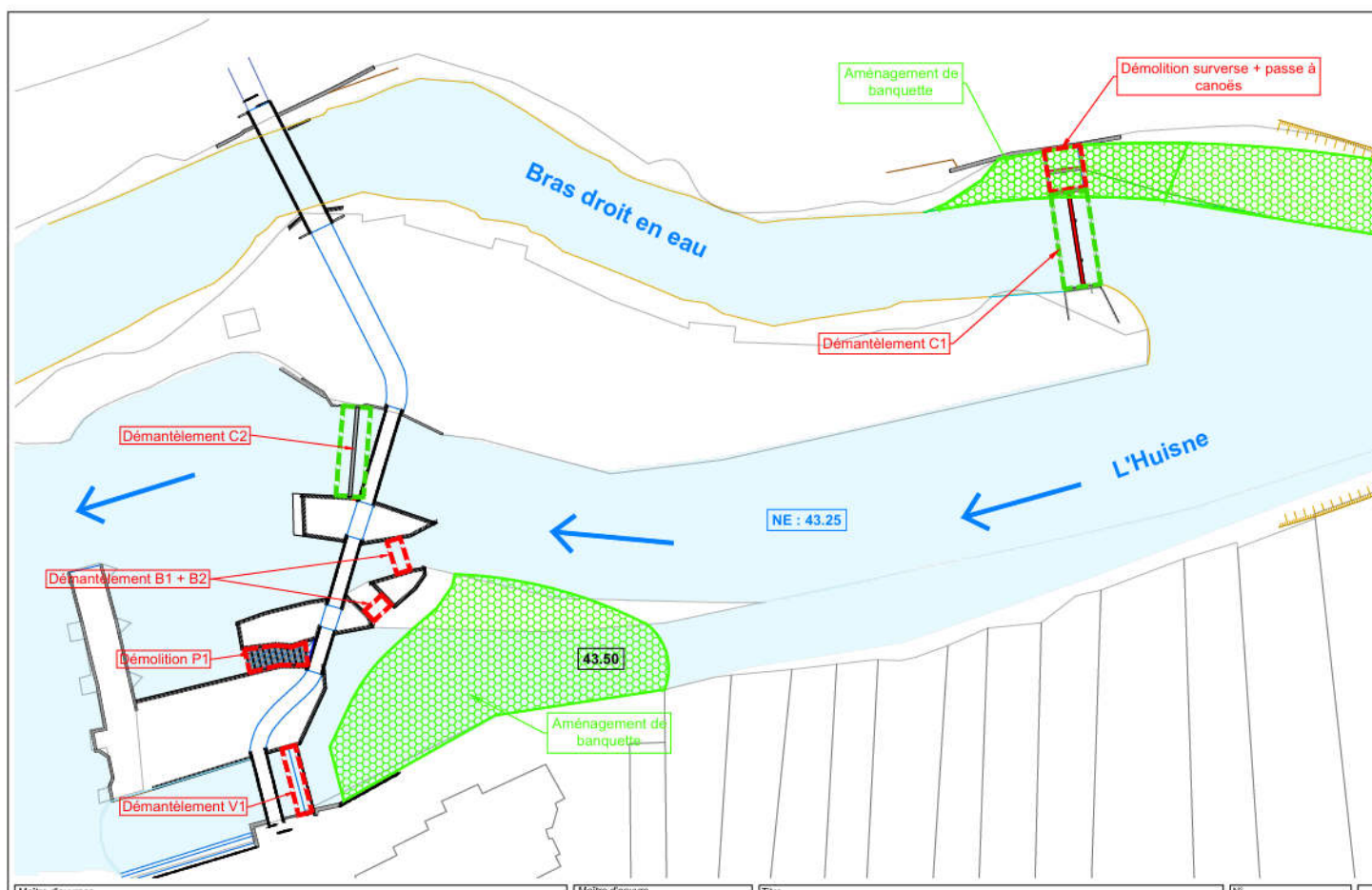
Le Secteur aval :

Le barrage de Pontlieue

Les aménagements prévus

Secteur aval (ouvrages de Pontlieue) :

- ✓ Démantèlement des parties mobiles / démolition des parties fixes obsolètes / maintien des radiers
- ✓ Renaturation au niveau des banquettes amont Rives gauche (90 ml) et droite (40 ml)

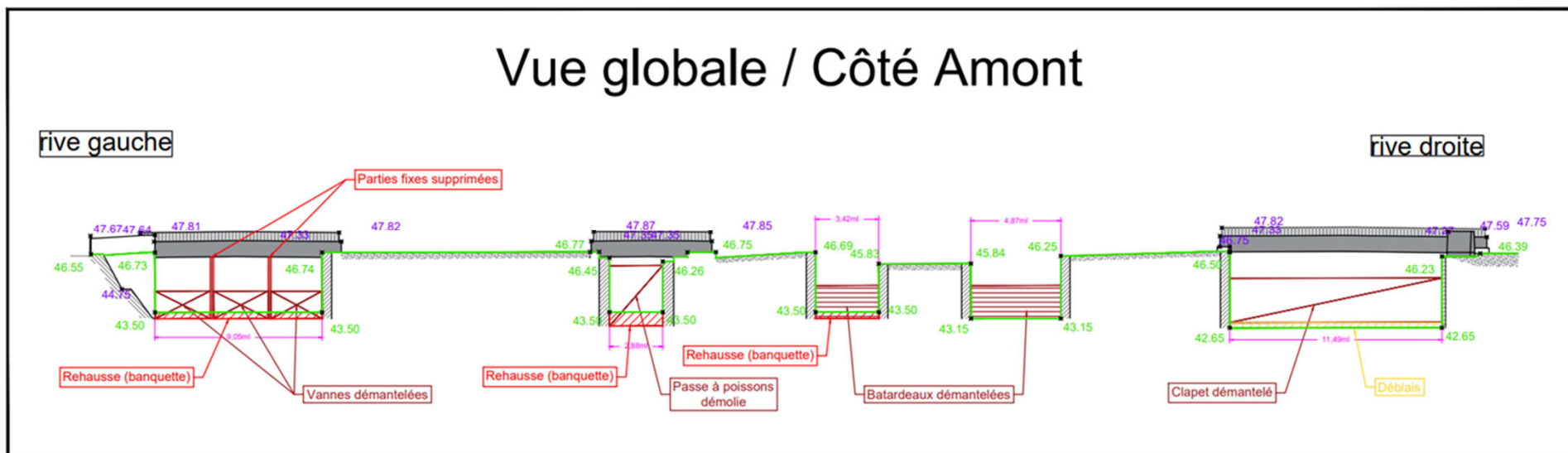


Les aménagements prévus

Secteur aval (ouvrages de Pontlieue) :

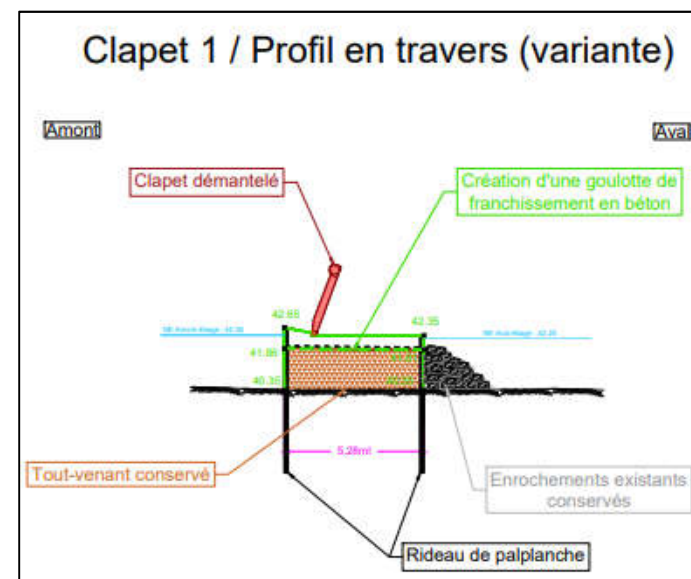
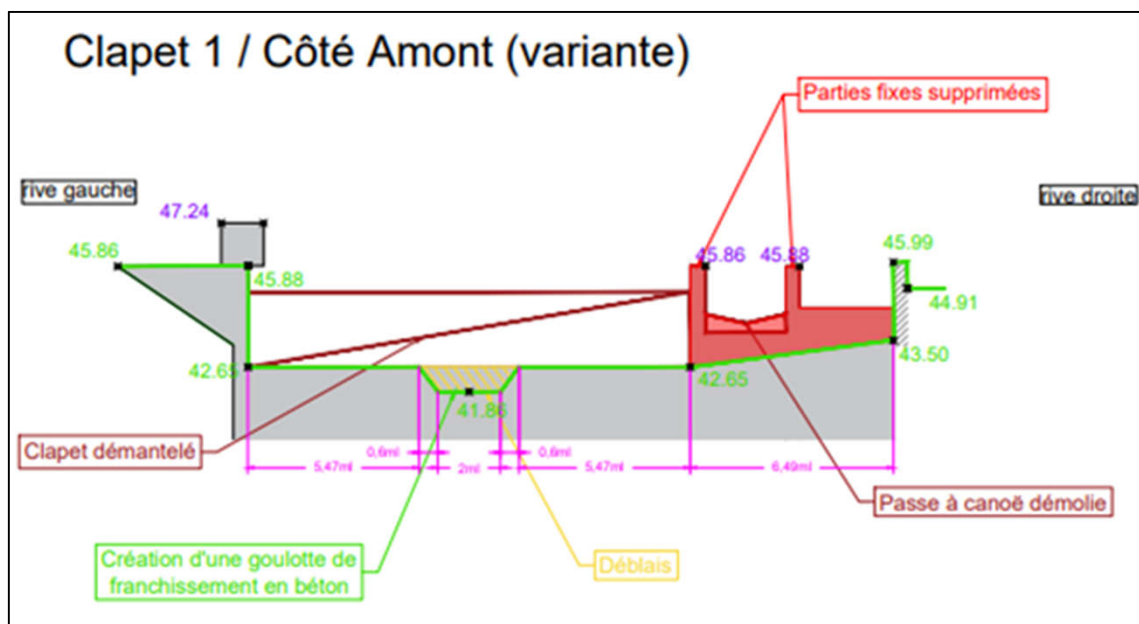
- ✓ Démantèlement des parties mobiles / démolition des parties fixes obsolètes / maintien des radiers
- ✓ Renaturation au niveau des banquettes amont Rives gauche (90 ml) et droite (40 ml)

Vue globale / Côté Amont



Secteur aval : les aménagements proposés en PRO

Les aménagements :



Les aménagements prévus

Secteur aval (ouvrages de Pontlieue) :



Les aménagements prévus

Secteur aval (ouvrages de Pontlieue) :



Le Secteur central :

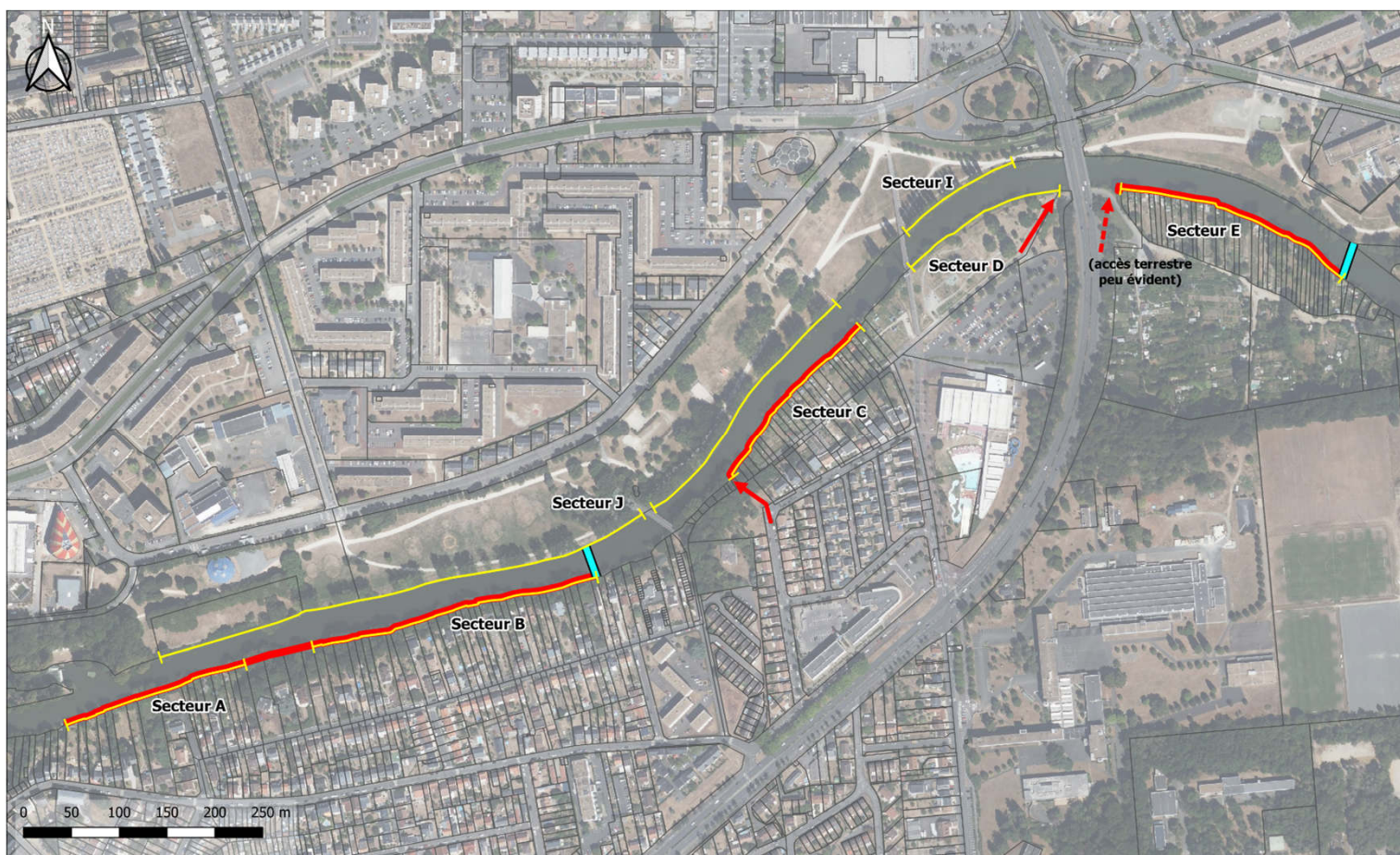
Les berges rive gauche (parcs publics)

Les berges rive droite (jardins privés)

Secteur central : les aménagements proposés

Secteur central (parcs publics et jardins privés) :

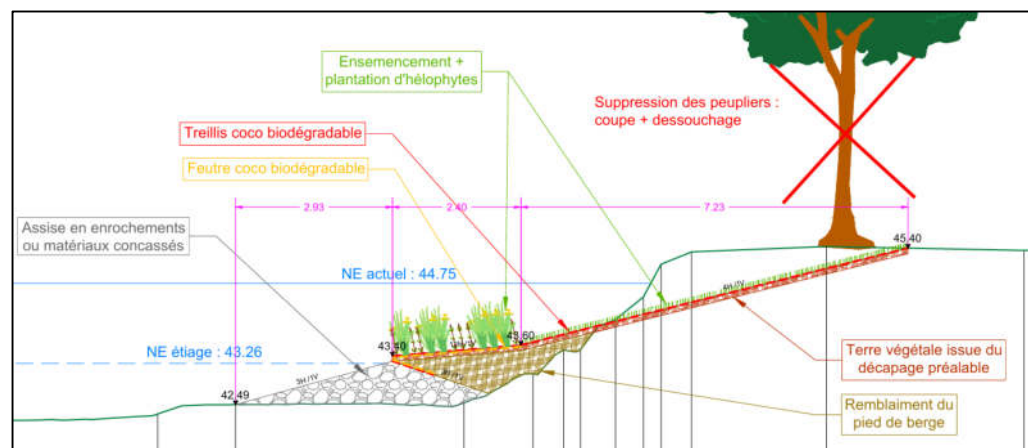
- ✓ Rive droite : reprofilage de berges en pente douce et renaturation (930 ml en 2 secteurs)
- ✓ Rive gauche : confortement du pied des berges le nécessitant (1165 ml en 5 secteurs de jardins)



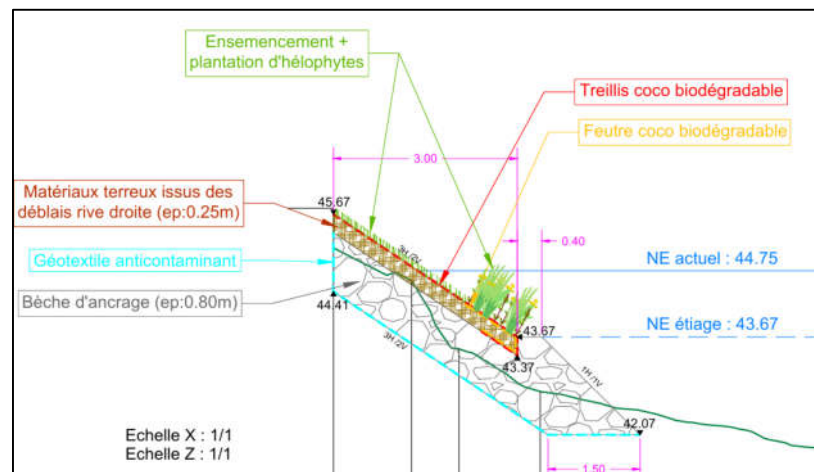
Les aménagements prévus

Secteur central (parcs publics et jardins privés) :

- ✓ Rive droite : reprofilage de berges en pente douce et renaturation (1020 ml en 2 secteurs)



- ✓ Rive gauche : confortement du pied des berges le nécessitant (1165 ml en 5 secteurs de jardins)



Les aménagements prévus

Secteur central (parcs publics et jardins privés) :



Les aménagements prévus

Secteur central (parcs publics et jardins privés) :



Les aménagements prévus

Secteur central (parcs publics et jardins privés) :

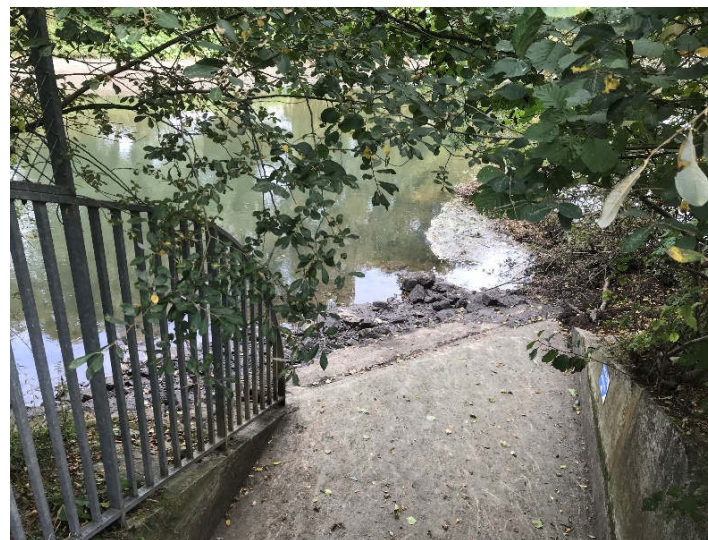


Le Secteur amont :

Le seuil et la prise d'eau sur l'Huisne
Le plan d'eau de l'île aux sports

Secteur amont : les aménagements proposés

Le plan d'eau de l'île aux sports - la situation actuelle :

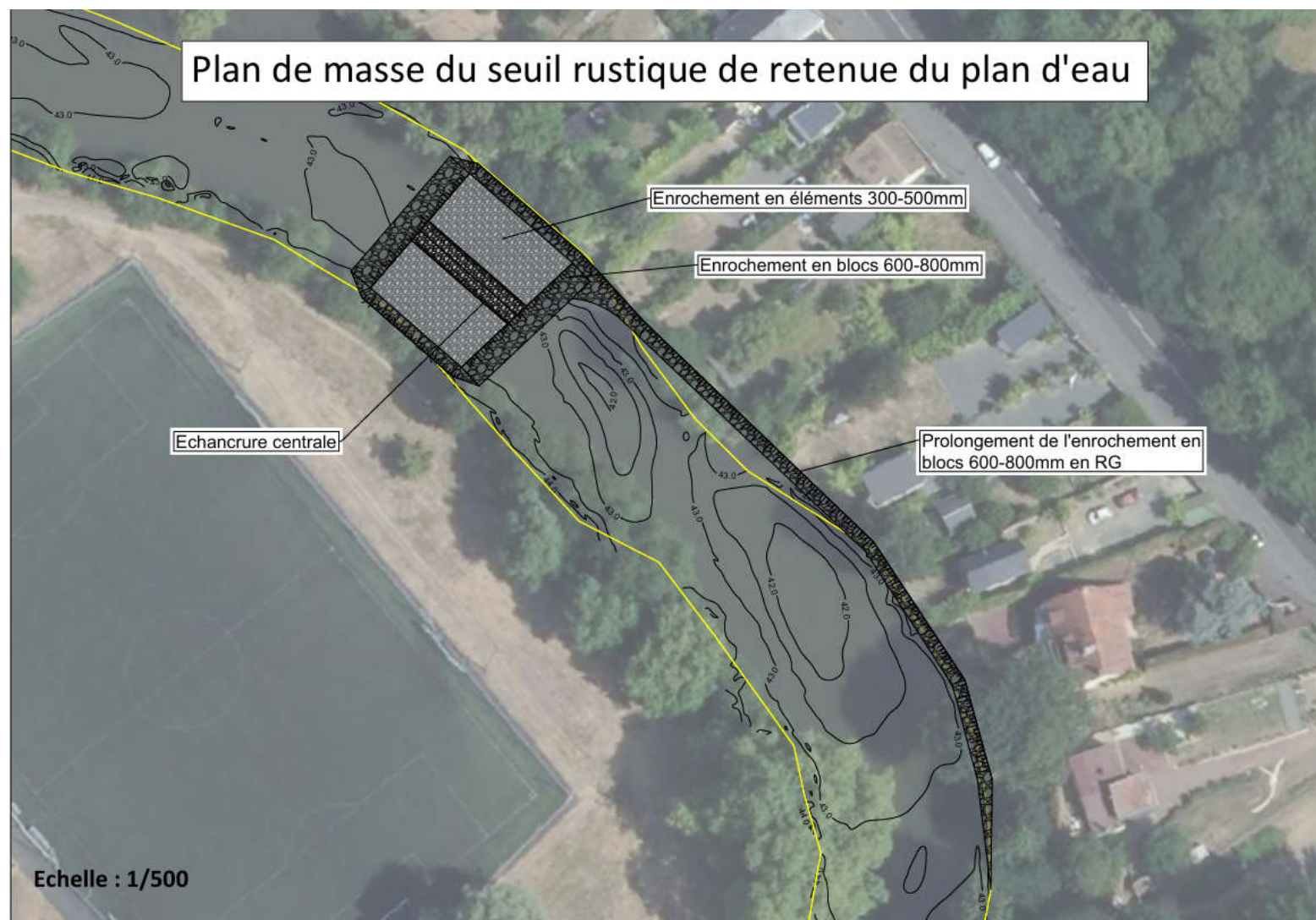


Secteur amont : les aménagements proposés



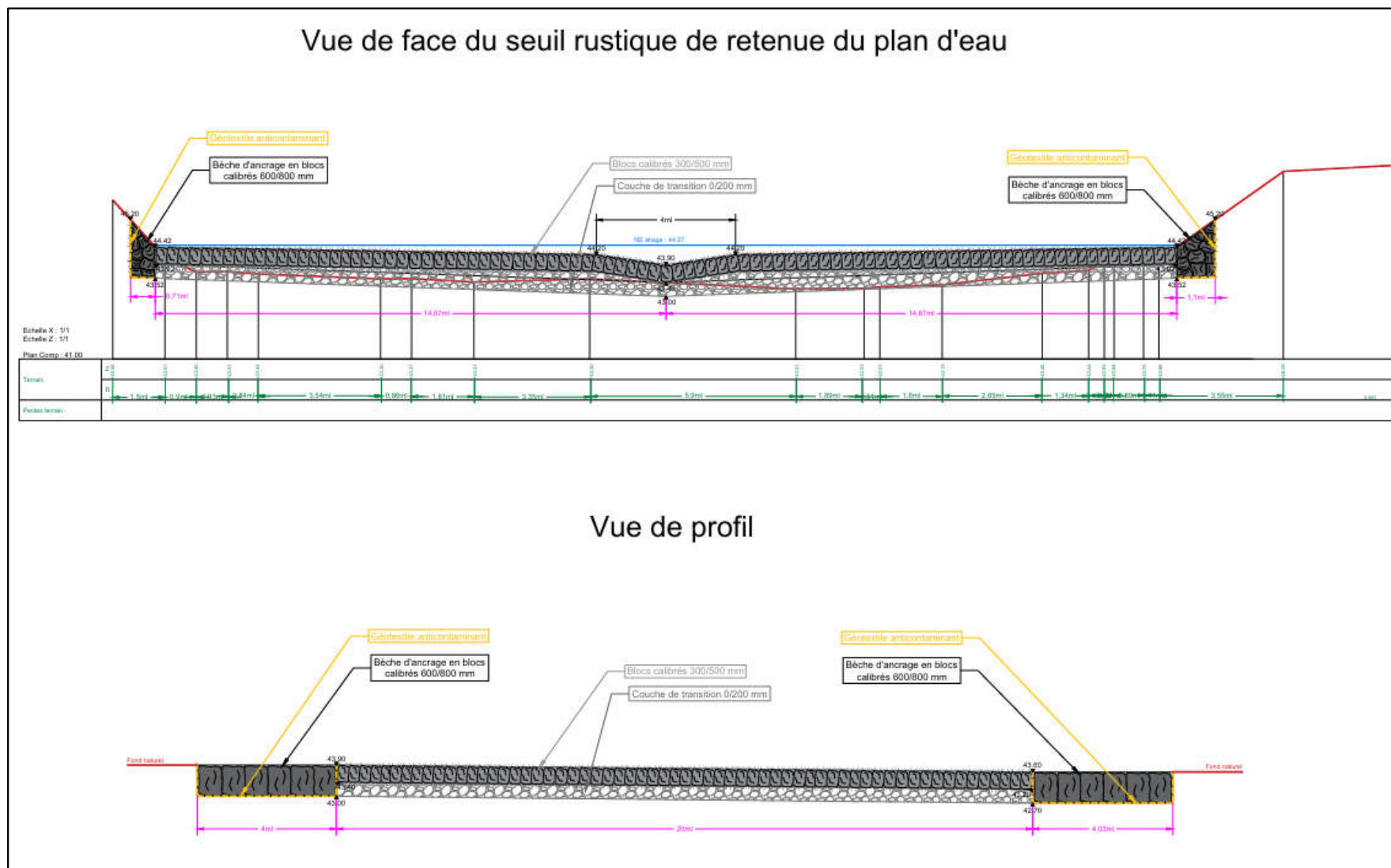
L'Huisne : les aménagements proposés

Les aménagements : seuil de prise rustique en enrochements / radier



L'Huisne : les aménagements proposés

Les aménagements : seuil de prise rustique en enrochements / radier



L'Huisne : les aménagements proposés

Secteur amont (Ile aux Sports et Epau) :



L'Huisne : les aménagements proposés

Exemple de seuil similaire, sur l'Huisne à Villaines-la-Gonais (travaux SINBIO SCOP 2019) :

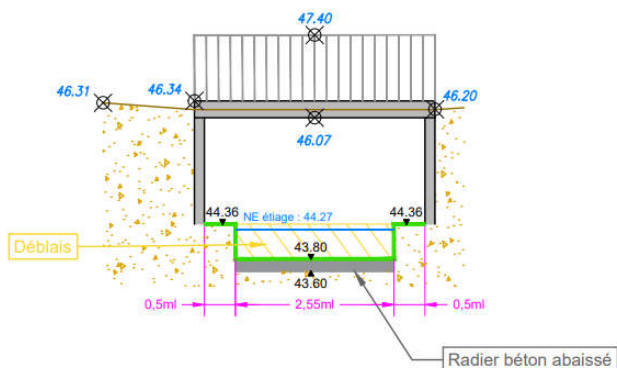


Le plan d'eau : les aménagements proposés

Les aménagements : prise du plan d'eau en rive droite de l'Huisne

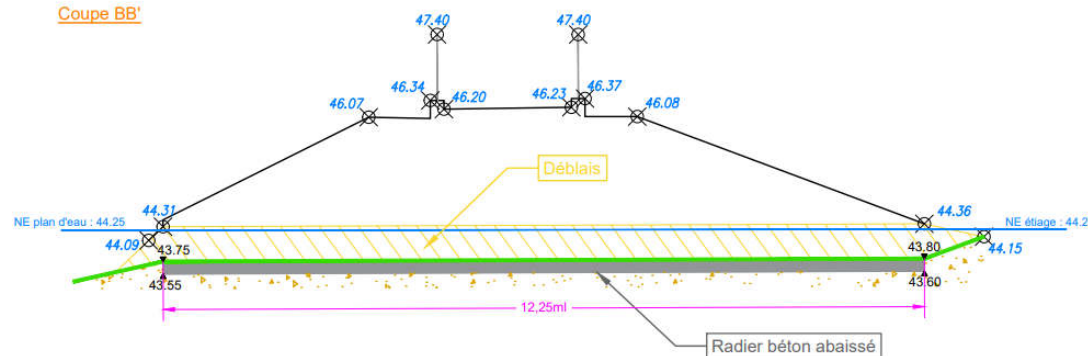
Vue de face prise d'eau

Coupe AA'



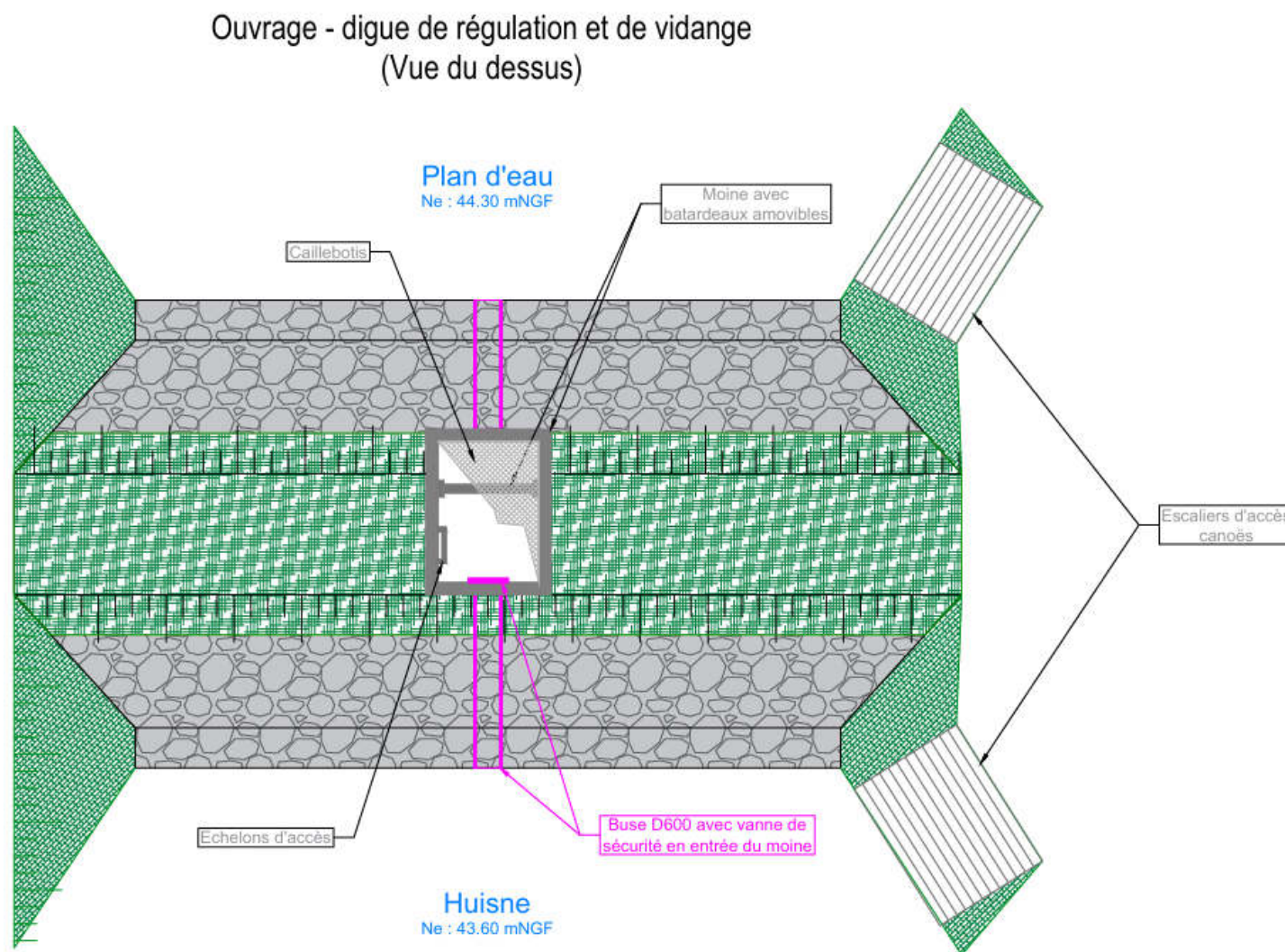
Vue de profil prise d'eau

Coupe BB'



Le plan d'eau : les aménagements proposés

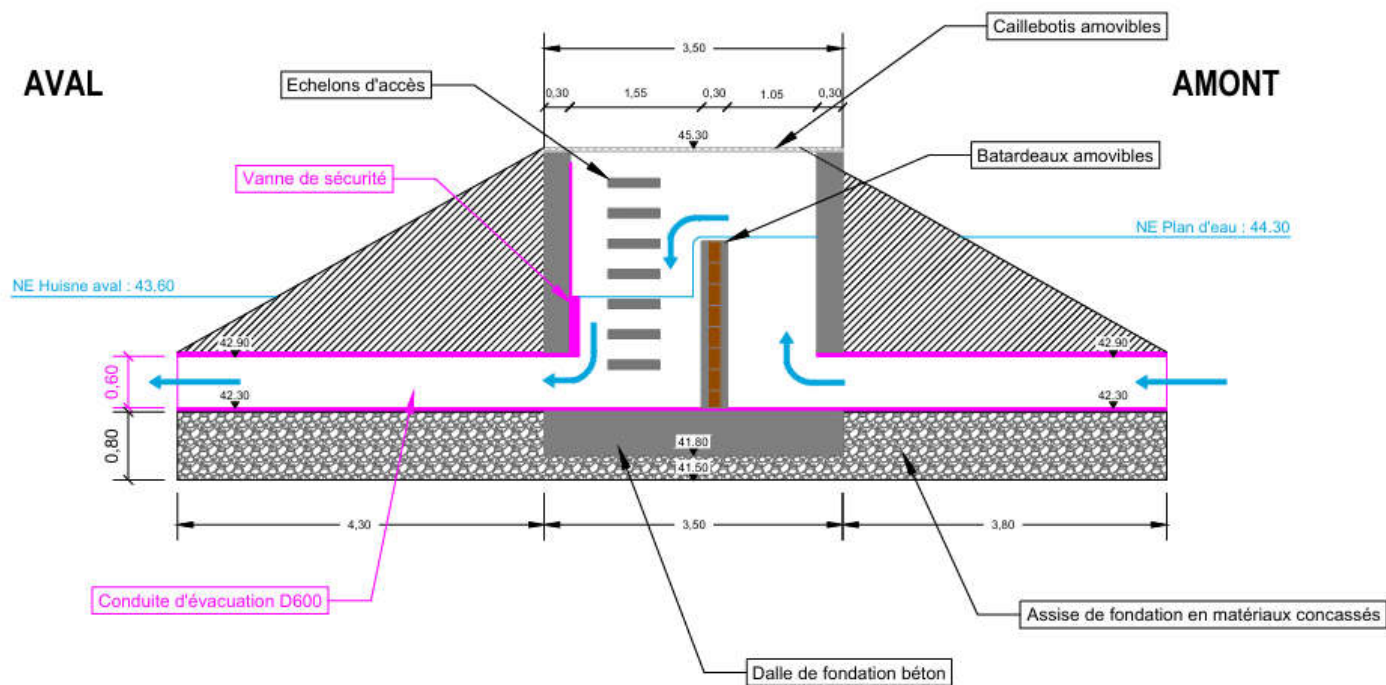
Aménagements : ouvrage de régulation / restitution du plan d'eau vers l'Huisne



Le plan d'eau : les aménagements proposés

Aménagements : ouvrage de régulation / restitution du plan d'eau vers l'Huisne

Coupe au droit du moine de régulation et de vidange



Le plan d'eau : les aménagements proposés

Aménagements au niveau de la zone d'embarquement du club de canoë-kayak



La procédure réglementaire

L'opération est soumise à AUTORISATION au titre de la loi sur l'eau + Déclaration d'Intérêt Général

Est incluse la régularisation administrative du plan d'eau :

- ✓ ***Actuellement, le plan d'eau n'a pas d'existence légale***
- ✓ ***La mise en dérivation par rapport à l'Huisne avec aménagement des ouvrages de régulation doit faire l'objet d'un dossier de régularisation***

Le calendrier prévisionnel d'opération

<i>Etapes</i>	<i>Echéances</i>
<i>Conception projet et DCE travaux</i>	<i>Automne 2024 – Eté 2025</i>
<i>Procédure réglementaire</i>	<i>Printemps 2025 – Printemps 2026</i>
<i>Consultation et choix des entreprises</i>	<i>Automne 2025 – Début 2026</i>
<i>Abaissement définitif barrage de Pontlieue</i>	<i>Toussaint 2025</i>
<i>Travaux barrage de Pontlieue et plan d'eau de l'île aux sports</i>	<i>Printemps 2026 – Automne 2026</i>
<i>Travaux protection des berges</i>	<i>Printemps 2027 – Automne 2027</i>

Echanges avec les participants

